

Image not found or type unknown



Pension en france et allocations suisses

Par **bob**, le **13/09/2012 à 19:18**

Bonjour,rrnrje travaille en Suisse et donc je perçois des allocations familiales de la Suisse pour mon fils de 11 ans. Sa mère travaille en France.rnJe suis séparé de sa mère depuis 3 ans maintenant.rnLe juge a donc demandé à ce que je lui verse une pension car c'est ele qui en a eu la garde.rnMa question :rnSi je lui fais virer directement les allocations Suisses sur son compte, est ce que je peux déduire le montant des allocations Suisses du montant de la pension (fixée par le juge qui a aussi prononcé qu'il ne s'occupait pas des histoires d'allocations Suisses) que je lui verse ?rnrrnMerci pour votre aide